

NOTRE VILLE

# Figeac infos

Avril 2021



**FINANCES 2021 : UN BUDGET COMMUNAL  
OFFENSIF ET AMBITIEUX AU SERVICE DES FIGEACOIS**

# J'ACHÈTE LOCAL en ligne et près de chez moi

[www.achat-grand-figeac.com](http://www.achat-grand-figeac.com)

JE SOUTIENS  
NOS ARTISANS  
COMMERÇANTS

OH  
MY  
LOT!

[WWW.OH-MY-LOT.FR](http://WWW.OH-MY-LOT.FR)

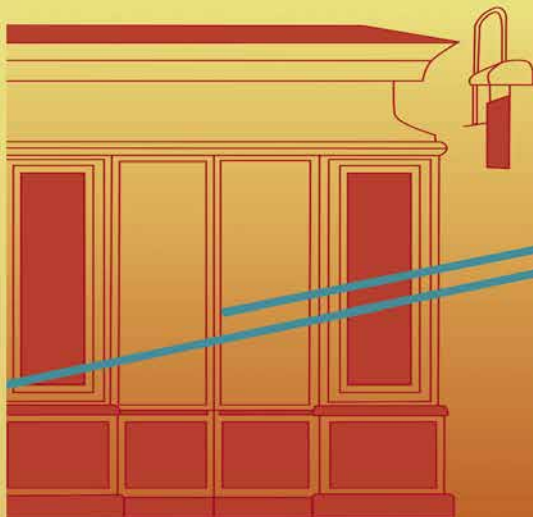
Figeac dispose d'un centre-ville dynamique à l'environnement commercial équilibré. Acteur majeur du développement économique, le commerce du centre-ville représente un véritable atout du territoire et un vecteur d'attractivité.

Aujourd'hui, la Ville de Figeac souhaite soutenir le commerce et l'artisanat de proximité en permettant de dynamiser les établissements et en renforçant le caractère élégant et agréable de notre cadre urbain.

La Ville de Figeac a mis en place un dispositif incitatif destiné à encourager l'embellissement des façades commerciales, devantures, vitrines et enseignes dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire.

Il permet aux commerçants et artisans indépendants propriétaires ou locataires exploitants du local concerné, ainsi qu'aux propriétaires-bailleurs justifiant de la conclusion d'un bail commercial, de bénéficier d'une aide publique de 30% du montant HT des travaux plafonnée à 4 000 € par commerce. Sous réserve d'éligibilité, un taux de 50% avec un déplafonnement jusqu'à 6 000€ peut être accordé pour certains travaux d'intérêt architecturaux.

Dans le cas d'une nouvelle installation, les commerçants ou artisans locataires exploitants du local pourront bénéficier d'une aide de 40 % du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 4 000 € par commerce.



FIGEAC >> commerces / artisanat

Aide  
à l'embellissement  
des vitrines  
et des enseignes

En centre historique,  
la Ville de Figeac aide à l'embellissement  
de votre vitrine et de votre enseigne

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION  
[www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr)

RENSEIGNEMENTS  
Mairie de Figeac / service du patrimoine  
[service.patrimoine@ville-figeac.fr](mailto:service.patrimoine@ville-figeac.fr)  
[secretariat.general@ville-figeac.fr](mailto:secretariat.general@ville-figeac.fr)  
05 65 50 05 40



# Édito



04-05 //

Investir pour l'avenir

06-07 //

Faciliter l'accès aux soins

08-09 //

Améliorer le cadre de vie

10 //

Accueillir et accompagner

11-12-13 //

Agir durablement

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16 //

Solliciter la participation de tous

17-18 //

Espace réservé à l'expression  
des conseillers municipaux

## Continuité du service

Madame, Monsieur,

Chaque jour les informations se succèdent, tantôt encourageantes, tantôt de nature plus pessimiste.

Dans ce contexte mouvant et incertain, les services de proximité sont un point d'ancrage.

Pour ce qui la concerne, la Mairie et ses services ont élaboré un plan de continuité afin que nos enfants puissent être accueillis à l'école dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la réglementation, il en est de même pour l'accès au Centre Social, à l'Etat Civil et aux divers services administratifs qui restent ouverts et à votre service.

Les services techniques déroulent malgré les aléas le programme des chantiers.

C'est dans ces circonstances qu'a été voté le budget 2021 dont vous trouverez le détail plus loin.

Résoudre les problèmes d'aujourd'hui et préparer demain, répondre aux détails du quotidien en privilégiant l'intérêt global de la ville, telles sont les grandes lignes de ce budget qui s'inscrit dans une suite de 10 ans de stabilité des taux ménages communaux.

**André MELLINGER**

Maire de Figeac

1<sup>er</sup> Vice-Président du Grand-Figeac



Retrouvez toute l'actualité de  
votre commune sur la page  
Facebook Ville de Figeac !

Bulletin d'informations  
Avril 2021

N°14

### Directeur de la publication

André Mellinger

### Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

**Publicité :** Pub Vision

**Impression :** Reprint - Tirage : 6850 ex -  
imprimés sur papier géré durablement,

**Dépôt légal :** avril 2021

**Design graphique :** Agence Place Publique

## ÉTAT CIVIL - Du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2021

### Naissances

Robyne Fargues ; Mayar Karabagli ; Ylana Decuyper ; Léna Amezcua ; Yassine Addouli.

### Mariages :

06 mars : Alain Boutan et Claire Tournemouly

### Décès

Gérard Frey (décédé le 09/10/2020 / mention oubliée parution octobre 2020) ; Daniel Borrellys ; Nicole Pumin ; Yvonne Boulac ; Maria Vicenzino ; Odette Cayrel ; Georges Issiot ; Jean Delavergne ; Jean-Claude Trémolière ; Manuel Pinéda ; Henri Lapière ; Yves L'Homme ; Marie Pigagnol ; Genevière Peyrol ; Marie-Louise Lauzur ; Nicole Boutan ; Janine Bosnjak ; Pierre Roumégous ; André Prévôt ; Claude Lacabane ; Ahmed Aïder ; Maurice Rossetto ; Claudine Demoulin ; Suzette Molières ; Carlos Tavares ; Georgette Paramelle.



Dominique Viret - CRT Midi-Pyrénées

# 2021 : un budget offensif et ambitieux malgré la crise

Pour prévoir les investissements nécessaires à l'échelle du mandat, la Ville de Figeac s'est inscrite dans une démarche de prospective financière.

Cet exercice, ouvert à l'ensemble du Conseil Municipal, a permis de partager en toute transparence les enjeux à relever.

La démarche consiste à étudier les capacités d'investissement et de fonctionnement de la Commune au regard de l'évolution tendancielle de ses produits et de ses charges sur la période pour caler son projet politique sur ses capacités financières.

Chaque budget transcrit donc comptablement une partie du projet de mandat.

Une méthode déjà mise en œuvre dans le passé mais rendue nécessaire par la réforme fiscale qui bouleverse l'équilibre financier des communes :

- suppression de la taxe d'habitation
- compensation de la taxe d'habitation par transfert d'une partie de la part de la taxe foncière des départements
- réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels

Malgré le contexte sanitaire et les fortes contraintes financières, la Commune de Figeac présente un budget offensif et ambitieux au service des Figeacois.

## UNE VILLE RIGoureuse DANS SA GESTION

En 2020, un diagnostic, établi par le cabinet Ressources Consultants Finances, a révélé une situation financière saine et donné une projection des marges de manœuvre sur la durée du mandat municipal pour asseoir un programme d'investissements ambitieux tout en préservant les équilibres budgétaires.

### → Une stabilité des taux d'imposition :

Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, les taux de la fiscalité communale demeurent à leur niveau actuel.

### → Maîtrise des dépenses de fonctionnement

L'évolution des charges de fonctionnement courant est contenue à 0,70 % / an (inflation comprise).

### → Un niveau de dépenses d'investissement (hors subventions) soutenu

2,3 M€ / an soit 15,3 M€ en cumulé sur le mandat 2021-2026

### → Un soutien constant aux associations

Une enveloppe de 620 000 € de subventions pour encourager la vitalité du tissu associatif.


**EN QUELQUES CHIFFRES**
**BUDGET GÉNÉRAL**

**20 706 360 €**


**13 762 000 €**  
pour le fonctionnement  
**6 944 260 €**  
pour l'investissement

**BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**5 795 000 €**


**2 793 000 €**  
pour le fonctionnement  
**3 002 000 €**  
pour l'investissement

**ENDETTEMENT**

l'encourt de la dette s'élève à

**381 €**

par habitant contre

**1050 €**

par habitant pour la moyenne des villes françaises de taille comparable

**EFFORT D'ÉQUIPEMENT**
**616 €**

par habitant contre

**303 €**

pour la moyenne des villes de taille comparable

# LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2021

**L'ÉDUCATION AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE**

- ⇒ **Bâtiments scolaires : 183 000 €**  
Travaux divers (sols, peinture dans les classes, isolation...).
- ⇒ **Ecole Louis Barrié : 30 000 €**  
Installation du double vitrage (2<sup>ème</sup> tranche).
- ⇒ **Ecole Jacques Chapou :**  
Travaux de démolition du préfabriqué et rénovation des locaux libérés par le RASED : **216 960 €**  
Réfection de la toiture (dernière tranche) : **50 000 €**

**LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE**

- ⇒ **Programme d'Actions de Prévention des Inondations : 15 400 €**  
Poursuite de l'opération de diagnostics de vulnérabilité par secteurs.
- ⇒ **Vestiaires de Londieu : 50 000 €**  
Travaux de mise aux normes.
- ⇒ **Parking des Carmes : 194 000 €**  
Création d'un parking de 125 places (fin de l'opération)
- ⇒ **Adressage des écarts : 71 100 €**  
Poursuite de l'opération en secteur rural.
- ⇒ **Escaliers du Calvaire : 55 200 €**  
Mise en valeur paysagère.
- ⇒ **Cimetière : 56 300 €**  
Poursuite des travaux de réfection des allées goudronnées et d'aménagements dans le cadre du « zéro phyto » (pavage et engazonnement).

**L'IDENTITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE**
**Aides à l'habitat**

- ⇒ **OPAH-RU** (1<sup>ère</sup> année de la convention)  
Aide aux travaux : 80 000 €  
Prime à la vacance : 10 000 €
- ⇒ **Aide à la restauration des façades : 150 000 €**
- ⇒ **Aide à l'embellissement des vitrines commerciales : 20 000 €**
- ⇒ **Programme d'aides énergétiques : 22 500 €**  
En partenariat avec la Région Occitanie.

**Maintien des services publics**

- ⇒ **Parvis du Centre Hospitalier : 296 000 €**
- ⇒ **Gendarmerie des Carmes : 36 000 €**  
Etudes pour la restructuration des locaux situés à la cité administrative.

**Équipements touristiques**

- ⇒ **Modernisation du Domaine du Surgié :**  
Rénovation de 28 pavillons du village de vacances « Les Oustalous » : **748 000 €**  
Réfection de la terrasse du restaurant : **50 000 €**
- ⇒ **Aménagement du site du Surgié : 95 000 €**  
Financement communal de l'opération de réaménagement du site, sous maîtrise d'ouvrage du SmCLm. Ces premiers crédits correspondent aux dépenses d'études, de sondages géotechniques, d'animation et de montage des dossiers règlementaires.

**LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE**

- ⇒ **Eglise des Carmes et Abbatiale St-Sauveur : 74 400 €**  
Etudes et travaux



# Contrat Local de Santé

Renouvelé pour 5 ans

Confrontés à plusieurs problématiques parmi lesquelles l'accès aux infrastructures de soins, la pénurie de médecins (généralistes et spécialistes) et la difficulté à attirer de nouveaux praticiens, les élus du Grand-Figeac lançaient en 2014 une réflexion autour de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Après un diagnostic de territoire, 3 axes prioritaires avaient été déterminés : améliorer l'accès aux soins, le parcours de santé de la personne âgée, développer l'accès à la prévention.

En novembre 2015, le premier Contrat Local de Santé (CLS) du Grand-Figeac était signé entre la Communauté de Communes, l'ARS Occitanie, la CPAM du Lot, la Mutualité Française Occitanie et la MSA Midi-Pyrénées Nord. **Le dispositif, engagé pour 5 ans, est arrivé à échéance en novembre 2020.**

Après un bilan des actions menées dans le cadre du premier CLS, le Grand-Figeac a choisi de poursuivre son engagement et son action en matière de Santé, en élaborant un deuxième CLS. **Le document a été conçu de manière participative notamment à travers un questionnaire en ligne proposé aux partenaires du territoire** (élus communautaires, professionnels de santé, établissements sanitaires et médico-sociaux, associations).

**Les résultats de cette enquête** (198 retours) **et le séminaire** organisé en visioconférence le 16 mars dernier (93 participants) **ont permis de revoir le contenu des 5 axes stratégiques** du CLS qui concernent :

- le renforcement de l'accès aux soins et le soutien de la démographie des professionnels de santé

- le maintien de l'autonomie et l'accompagnement des aidants

- la santé mentale

- la prévention, le cadre de vie favorable à la santé et la santé environnementale

- l'amélioration de la communication et de l'animation autour du CLS

Le Contrat Local de Santé 2021-2026 a été validé par le Comité de Pilotage puis le Conseil Communautaire le 30 mars dernier.

**A partir de ces axes stratégiques redéfinis, des fiches actions seront élaborées au sein des différents groupes de travail** animés par Claude Gendre, vice-président de la commission Santé du Grand-Figeac, Laura Lascout, coordinatrice du CLS et la référente départementale de l'IREPS Occitanie (\*). La thématique de la santé mentale fera l'objet d'une attention particulière avec la création d'un Conseil local de santé mentale.

*Toute personne souhaitant participer à la démarche et à la réflexion peut se renseigner en contactant le Contrat Local de Santé : [sante@grand-figeac.fr](mailto:sante@grand-figeac.fr).*

(\* Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

## Vite dit

### CENTRE DE VACCINATION

#### Déménagement à Londieu pour augmenter la capacité d'accueil

Trop à l'étroit dans les locaux du club-house au stade du Calvaire qu'il occupait depuis le 11 janvier dernier, le centre de vaccination a été transféré à Londieu, dans la salle Jean Pramil (boulevard). Des locaux, une nouvelle fois mis à disposition du Centre Hospitalier par la Ville, plus vastes et plus fonctionnels et un lieu intéressant car bien identifié de la population, desservi par le réseau bus et disposant d'un espace de stationnement conséquent. **En service depuis le 19 avril**, le nouveau centre va permettre de répondre à la montée en puissance de la campagne de vaccination en passant à 1 350 injections par semaine.

Sur place, professionnels hospitaliers et libéraux (médecins et infirmières) se relaient en parfaite collaboration du lundi au vendredi pour accueillir et vacciner les personnes éligibles, selon le calendrier défini par le Gouvernement.

Afin de proposer des plages de vaccination supplémentaires le week-end, les pompiers du SDIS seront présents à Londieu les 1<sup>er</sup> et 2 mai puis les 29 et 30 mai.

*Concernant la prise de rendez-vous, pas de changement :*

- en ligne : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

- par téléphone : 05 65 50 66 49

### DÉPISTAGE COVID-19 : SANS RENDEZ-VOUS

Pour se faire tester au drive du laboratoire Sylab, installé à proximité de l'Espace Mitterrand, désormais **plus besoin de prendre rendez-vous.**

Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 15h et le samedi de 11h à 12h30.

Avant de venir, il est toutefois nécessaire de remplir la fiche de renseignements en téléchargement sur le site <http://www.labo-sylab.fr> et de s'en munir le jour J.

# Centre Hospitalier

## Coup d'envoi des travaux du parvis

Début avril, quelques coups de pelle mécanique ont eu raison des locaux qui, ces derniers mois, ont abrité le service pharmacie de l'Hôpital avant que celui-ci prenne possession de ses nouveaux locaux au sein du bâtiment sorti de terre.

Le locataire précédent, de 1989 à 2018, fut l'Office municipal du Sport, devenu intercommunal, avant de s'installer à la Maison des Associations de La Pintre. Roger Bambuck, alors ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, avait d'ailleurs inauguré le siège de l'OMS en 1989.

Mais certains Figeacois se rappellent sans doute de ce bâtiment comme étant les vestiaires de l'ancienne piscine municipale. Conçue par le cabinet d'architecte toulousain Weiler, elle avait ouvert ses portes en juin 1962 pour les fermer, 26 ans plus tard, en 1988, et laisser sa place au parking que l'on connaît aujourd'hui. Le bâtiment faisait partie du paysage et, pour certains, sa démolition fut vécue avec un brin de mélancolie comme « une page d'histoire qui se tourne ».

Dans le cadre du projet de restructuration du Centre Hospitalier, **pour offrir une meilleure visibilité à l'établissement de soins et faciliter l'accueil des patients**, il a été décidé d'aménager un **parvis piétonnier, accessible depuis le giratoire des Carmes et un parking réservé aux consultations dont l'entrée sera située avenue du Général de Gaulle**. Les travaux ont débuté dans la foulée de la démolition des anciens locaux de l'Office des Sports.

Le parking comptera 34 places, dont 1 dédiée PMR, un emplacement pour les 2 roues et un « dépose minute ». Le parvis, en partie végétalisé, offrira un espace de détente agréable pour les consultants et les familles des personnes hospitalisées.



*Le bâtiment, dernier vestige de l'ancienne piscine municipale, a été démoli le 9 avril dernier.*

### AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'HÔPITAL

Opération d'un montant de  
**260 000 € HT**  
financée

par la Ville de Figeac  
**(79 624 €)**

avec le soutien de l'Etat  
**(78 000 €)**

de la Région Occitanie  
**(55 812 €)**

et du Département du Lot  
**(46 564 €)**



# Propreté urbaine

## Lutter contre les dépôts sauvages



Les dépôts sauvages sont la partie visible des incivilités quotidiennes constatées en centre-ville. Manque d'information, négligence ou mauvaise volonté, elles ne sont pas acceptables : elles dégradent notre cadre de vie et donnent un surcroît de travail aux équipes municipales qui, chaque jour, se mobilisent pour garder la ville propre et agréable. Il appartient en effet à chacun d'avoir une attitude responsable et citoyenne en adoptant les bons gestes.

Pour lutter contre ces incivilités, la municipalité a mené en début d'année une opération « coup de poing Ville Propre » en centre-ville. **Fin 2020**, un **premier travail de repérage des principaux points noirs** avait été réalisé par l'équipe du **service Propreté** et des affichettes indiquant la verbalisation possible apposées sur tous les sacs poubelle sortis en dehors des jours et horaires prévus, laissés au coin des rues au lieu d'être déposés dans les conteneurs enterrés.

Cette initiative eut un premier effet positif faisant régresser le nombre de dépôts sauvages.

Pour aller plus loin et montrer que la puissance publique s'exerce, la **Police Municipale** a pris part au dispositif.

**Durant un mois, les deux services sont intervenus ensemble sur le terrain pour tenter d'identifier les contrevenants.** Au total, sur les **79 constats réalisés**, **43 identifications** ont été possibles. Ces personnes ont été invitées à se présenter au bureau de la Police Municipale et, selon la situation, averties (25 cas) ou verbalisées (15 cas).

Rappelons que pour ce type d'infraction, les contrevenants s'exposent à une amende de 4<sup>ème</sup> classe de 135 € (décret du 10/02/2021).

**L'opération est amenée à se renouveler plusieurs fois dans l'année.**

Pour **mieux informer les administrés**, la Ville va adresser un courrier aux bailleurs (Lot Habitat, Crous, agents immobiliers...) et aux entreprises d'aides ménagères et de nettoyage. Prochainement, une plaquette reprenant l'ensemble **des règles à respecter** concernant la collecte des déchets ménagers et recyclables, des encombrants et déchets verts et une carte localisant les conteneurs enterrés, les récup'erre, les distributeurs de poches à déjections canines, les canisites et les bornes pour les textiles seront disponibles en Mairie et sur le site [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr).

## Vite dit

### CEINT D'EAU

#### Un projet participatif pour embellir la traversée

Afin de requalifier les espaces publics du village de Ceint d'Eau et d'embellir cette entrée de ville, la **municipalité a proposé aux riverains de s'associer à un projet de mise en valeur paysagère de la traversée**. Le principe est le suivant : les plantations réalisées par le service Espaces Verts seront ensuite entretenues par les riverains désireux de s'investir. La palette végétale sélectionnée par l'équipe comporte des essences résistantes (vivaces et plantes à bulbe) qui ne demandent que peu d'intervention, principalement de l'arrosage. Une idée intéressante qui doit permettre aux habitants de **s'approprier les aménagements et de les faire vivre dans un esprit participatif**. Précisons que les élus du Conseil Municipal Jeunes ont été associés à ce dossier.

Présenté aux riverains début avril sur site, le projet est envisagé en 3 phases :

- au printemps : plantations au pied des façades des habitations des

riverains concernés ; fleurissement au pied de la croix ; sécurisation du carrefour situé à proximité de la croix et du pont SNCF.

- à l'automne : plantations autour de l'église ; réaménagement du parking attenant à l'ancienne école avec la plantation d'arbres ; requalification du carrefour entre la RD 813 et la RD 9 où le stationnement sera matérialisé au sol pour être optimisé.

- courant 2022 : requalification du traitement des trottoirs de la traversée. La solution étant de trouver un aménagement qui soit compatible à la fois avec les impératifs de l'architecte des Bâtiments de France, des riverains et de la voirie.

Le projet a été bien accueilli par les riverains présents lors de la réunion publique. Ce temps d'échange avec les élus et les techniciens a permis d'aborder également d'autres questions comme la sécurité ou les études concernant la prévention des risques d'inondation. Le service Espaces Verts va se rapprocher de chaque riverain afin d'adapter les propositions de plantations à leurs attentes, préalablement à la signature d'une convention.





# Quai Bessières

## Un réaménagement complet

Le quai Bessières, qui s'étend du pont Gambetta à la passerelle piétonne, est un axe névralgique, tant par la circulation de transit le long du Célé que par ses ramifications vers le centre-ville. Un projet complet de requalification, mené par le cabinet Urbalink, sous maîtrise d'ouvrage du Grand-Figeac en concertation avec la Ville de Figeac, a débuté le 15 mars dernier.

Les travaux concernent à la fois les réseaux d'eau pluviale, la circulation automobile, le stationnement, les cheminements piétons, l'éclairage public, le mobilier urbain et les espaces verts.

### OBJECTIFS

Introduire les modes de déplacement doux (vélos...), améliorer les cheminements piétons, l'éclairage public et le mobilier urbain, sécuriser le stationnement, traiter et recalibrer la voirie tout en préservant le patrimoine végétal et en mettant en valeur le bâti.

### COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 800 000 € HT

Plan de financement :

- 140 000 € de la Région Occitanie
- 240 000 € de l'Etat
- 78 050 € du Département du Lot
- 341 950 € d'autofinancement du Grand-Figeac (issu du transfert de compétence de la Ville de Figeac)

### DURÉE ET ORGANISATION DU CHANTIER

- fermeture à la circulation du quai Bessières et du pont Gambetta (travaux d'entretien réalisés par le Département) du 15 mars au 28 mai
- sens unique sous alternat du 31 mai au 9 juillet et du 13 au 17 septembre
- arrêt des travaux le 9 juillet et reprise le 13 septembre pour la refaction de la chaussée par le Département

**Pendant les travaux, les arrêts minutes sont relocalisés devant le Palais de Justice et les accès piétons pour les commerces sont maintenus.**

Durant les périodes de route barrée, les lignes du réseau bus empruntant ce secteur sont modifiées (détails sur [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr)).

## Vite dit

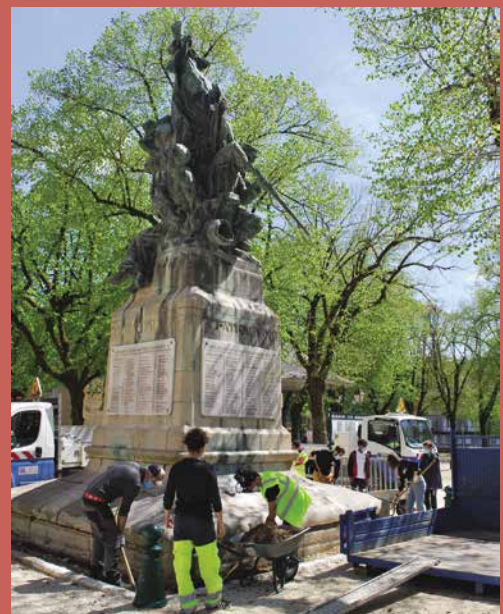
### PLACE DE LA RAISON

#### Un nouveau revêtement et le Monument aux Morts mis en valeur

Depuis fin mars, la place de la Raison présente un nouveau visage. Afin de résoudre la problématique récurrente des trous et des flaques les jours de pluie, le revêtement en castine de la partie dédiée au stationnement (côté abbatiale Saint-Sauveur) a été entièrement refait.

Les travaux, réalisés par les agents des services techniques du Grand-Figeac, ont consisté à décaisser le sol sur 10 cm pour y apposer un géotextile recouvert ensuite par un matériau calcaire plus résistant mêlé à de la chaux. Un choix validé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce chantier fut l'occasion de mettre à jour l'entourage d'origine du Monument aux Morts, un muret en pierre restauré par l'entreprise Marques. La dernière touche de cet aménagement fut apportée par le service Espaces Verts de la Ville et les jeunes du CMJ avec quelques plantations autour du monument.



Aux côtés des agents municipaux, Mélanie, Rémi (éducateur), Quentin et Tristan nettoient les chrysanthèmes. ◀



# Partenariat avec l'IME de Nayrac

## Aider les jeunes à se préparer au monde professionnel

Depuis le mois de février, 8 jeunes, âgés de 16 à 20 ans et encadrés par leurs éducateurs, sont accueillis deux demi-journées par semaine par le service Espaces Verts pour différentes activités (rempotage, désherbage...). Un partenariat conclu dans le cadre d'une convention signée entre la Ville et l'Institut Médico-Educatif « Les Sources de Nayrac »<sup>(\*)</sup>.

Comme l'atelier bois proposé au sein de l'établissement ou les stages individuels en milieu ordinaire ou en ESAT (\*\*), les **chantiers collectifs à l'extérieur de l'IME font partie intégrante du parcours de ces jeunes en situation de handicap** qui, par la suite, seront embauchés en milieu ordinaire sur des postes adaptés ou en milieu protégé.

Les **objectifs** sont **multiples** : sortir de l'établissement pour participer à des actions en milieu ordinaire, développer des capacités d'apprentissages théoriques et pratiques, des compétences relationnelles, professionnelles ou encore développer l'autonomie. L'intérêt étant de multiplier les expériences au contact de métiers différents pour aider les jeunes à se préparer au monde professionnel.

« Rencontrer de nouvelles personnes, accomplir de nouvelles tâches permet aux jeunes de progresser, de gagner en confiance. (...) Rapidement, leurs retours ont été positifs. Ils ont montré un vrai intérêt et se sont investis avec

*plaisir* » explique Rémi Jardin, l'un des éducateurs présent à leurs côtés, à l'initiative de ce partenariat.

Les étapes rempotage et désherbage aux serres s'étant bien déroulées, d'autres tâches ont été confiées au groupe. Ils ont notamment été associés au remodelage de la piste d'athlétisme à Londieu aux côtés des agents municipaux.

Ce partenariat a été mis en place en s'appuyant sur l'expérience positive de la prestation de service réalisée par l'ESAT « Les Sources de Nayrac » pour le compte de la Ville concernant le nettoyage des bas-côtés de l'avenue Roger Dessolin. L'IME a également développé d'autres chantiers extérieurs en partenariat avec le Club du Poney et du Cheval (entretien des boxes, nettoyage des espaces, petits travaux de jardinage) et la Ferme des Prés de St-Simon (traite, fabrication de fromage, nettoyage des espaces). **Autant d'expériences qui aideront les jeunes à affiner leur projet professionnel et gagner en autonomie.**

(\*) L'Institut Médico-Educatif des Sources de Nayrac accueille des enfants et adolescents en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne.

(\*\*) Etablissement ou Service d'Aide par le Travail



◀  
Kévin, Quentin, Manon, Claire (éducatrice) et Virginie repotent les primevères. A noter : Sébastien, Damien et Priscilla, absents sur les photos, ont également participé au projet.

# Espaces verts

## Innover pour maîtriser la consommation d'eau



Pour la gestion et l'entretien de ses espaces publics, la Ville de Figeac est engagée depuis longtemps dans une démarche de développement durable qui repose notamment sur l'abandon des produits phytosanitaires, la préservation des ressources naturelles, la réintroduction de la nature en milieu urbain ou encore le développement de la biodiversité. Pour tenir ces engagements, une réflexion collective et de nouvelles approches sont nécessaires avant tout projet d'aménagement d'un espace vert ou de fleurissement. Pour réduire la consommation d'eau et adapter l'arrosage, une nouvelle technique a récemment été expérimentée : les poteries d'irrigation. Prochainement, un autre procédé sera testé sur les terrains de sport.

En mars, les agents du service Espaces Verts ont entièrement réaménagé les deux parterres situés de part et d'autre de l'entrée de la plaine de Londieu. Une **nouvelle palette végétale** a été choisie (euphorbes, immortelles...), pour sa résistance à la sécheresse. Des **plantes moins « gourmandes » en arrosage associées à une technique ancestrale, très utilisée dans les pays arides : les « ollas »**.

Ce sont des **réservoirs en terre cuite**, qui, une fois **enterrés et remplis d'eau**, assurent une **diffusion lente et en profondeur** directement au niveau des racines par capillarité. Les végétaux n'utilisent ainsi que l'eau dont ils ont besoin. Au total, 31 poteries ont été installées.

Pour garder l'humidité au sol, un paillage à base de broyat de bois a ensuite été mis en place.

L'objectif est d'espacer les tournées d'arrosage et, par là-même, de permettre aux agents de se consacrer à d'autres tâches.

« C'est une première expérimentation. Si le résultat est probant, la technique

sera développée sur d'autres massifs » précise Emilie Bohin, responsable du service Espaces Verts.

A la fin du printemps, des **sondes tensiométriques** seront **installées dans le sol des terrains de sport à Londieu et au Calvaire**. Ces sondes mesurent la valeur de tension hydrique, c'est-à-dire l'énergie déployée par la racine pour extraire l'eau du sol. Elles permettront de suivre en continu l'état d'humidité du sol afin de pouvoir déterminer la quantité d'eau disponible pour les végétaux.

« Ainsi, nous apporterons le juste arrosage, au bon moment, et nous connaissons le degré de développement du système racinaire des pelouses. Les préconisations d'arrosage nous seront transmises par des ingénieurs agronomes qui cumuleront les données des sondes à celles issues des stations météorologiques les plus proches » explique Emilie Bohin.

Ce pilotage agronomique (racinaire) de l'arrosage contribuera également à **lutter contre le développement du pâturin annuel**. Cette graminée, très sensible au manque d'eau et à la chaleur est nettement moins résistante au piétinement (ancrage

racinaire superficiel) et **procure un tapis de gazon hétérogène, et inesthétique** (couleur jaune, « trous » apparaissant l'hiver).

Son développement « agressif » à l'automne et au printemps étouffe les bonnes graminées. Pour maîtriser cette espèce et rééquilibrer l'état général de la pelouse, des interventions de scarification s'effectueront lorsque le pâturin sera en souffrance.



Les premiers ollas installés lors de la réfection des parterres à l'entrée de Londieu.



# Rénovation du parc d'éclairage public

## Le choix du LED, un investissement pour l'avenir

Début 2014, la Ville de Figeac transférait la compétence « voirie - éclairage public » au Grand-Figeac. Fin 2015, la Communauté de Communes était désignée Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv) : un label assorti d'une aide financière de l'Etat de 800 000 € pour s'engager sur la voie du développement durable et de la transition énergétique. Dès 2018, le Grand-Figeac entreprenait la rénovation de son parc d'éclairage public. Objectif : remplacer des installations vétustes et énergivores par du LED, une technologie qui présente plusieurs avantages et permet aux Communes de faire des économies sur un volet qui pèse plus de 40 % dans leur budget.

Après avoir supprimé les ampoules les plus polluantes (à vapeur de mercure), interdites par la réglementation européenne, les travaux se sont concentrés sur les sources les plus énergivores, supérieures à 150 W. A l'échelle du territoire intercommunal, cela représente 6 000 points lumineux sur les 9 000 recensés.

**A Figeac, 1 400 sont concernés sur les 3 000 points existants. A ce jour, 972 ont été remplacés par du LED.** « Le chantier a pris un peu de retard en raison de la crise sanitaire, mais tout devrait être terminé à la fin de cette année. Les financements du TEPcv ont permis d'aller plus vite et de réaliser en 3 ans ce qui aurait nécessité 4 ou 5 ans » explique Michel Lavayssière, conseiller municipal délégué aux travaux publics voirie et vice-président du Grand-Figeac chargé de la voirie, de l'éclairage public et des bâtiments.

**L'enveloppe financière perçue par le Grand-Figeac au titre du TEPcv est répartie entre les Communes en fonction du montant des travaux :** 40 % d'aide pour celles ayant moins de 100 000 € de travaux et 27 % pour les autres, comme Figeac qui, au total, percevra 192 000 € de subventions.

« A ce jour à Figeac, 600 000 € de travaux ont déjà été réalisés pour lesquels nous avons perçu, 162 000 € de subventions. (...) Après la rénovation des 972 points lumineux, nous avons constaté une économie de 35 000 € soit 12,8 % de notre facture d'électricité. Une somme qui sera systématiquement réinjectée pour financer d'autres travaux d'éclairage public ou de voirie » détaille l' élu fier de préciser que « le Grand-Figeac est la seule collectivité à afficher 2 700 Kelvins (\*\*), préconisation des Parcs Naturels Régionaux. »

En parallèle, le Grand-Figeac procède à la **mise aux normes de toutes les armoires électriques du territoire**. Pour Figeac, c'est terminé : 117 248 € de travaux subventionnés à 80 %. Là encore, les sommes économisées seront utilisées pour moderniser le parc éclairage, en remplaçant des points lumineux de moins de 150 W.

Une fois que tout le parc aura été rénové, **les abonnements des Communes seront revus à la baisse pour être ajustés à leur consommation.**



Mise en place des luminaires LED à la zone de Lafarrayrie en juillet 2019.

(\*\*) Le Kelvin est une unité de mesure qui exprime la température thermodynamique. Dans la pratique, le nombre de Kelvin indique la couleur d'une source lumineuse.

### Les avantages du LED

- une **facture d'électricité divisée par 3** pour les Communes !
- la **possibilité de moduler l'intensité lumineuse** pour éclairer uniquement là où c'est utile et ajuster le niveau d'éclairage en fonction des lieux et des horaires (\*).
- des **économies sur la maintenance** : garantie de 7 ans au lieu de 3 ou 4 ans pour les ampoules classiques.

(\* ) 70 W sur les artères principales abaissés à 45W à partir de 23h / 45 W pour les lotissements et les voies rurales abaissés à 15 W après 23h.

# Parc arboré

## Enrichir en diversifiant les essences

En début d'année, plusieurs arbres ont été plantés sur différents sites. Remplacements de sujets tombés lors des violents orages d'août 2020, suite à des abattages préventifs découlant d'expertises négatives ou simple choix esthétique, ces plantations ont toutes été réalisées par le service Espaces Verts.

Le choix des essences a été soigneusement étudié afin d'**apporter de la diversité et d'enrichir le parc arboré de la Commune avec des espèces attrayantes par leur feuillage, leur floraison, leur fructification ou leur écorce.**

Pour apporter de l'ombre ou simplement une touche de couleur qui embellira le site, **des essences horticoles** ont été retenues : cerisier du Tibet, lilas des Indes, lilas de Perse, savonnier, arbre de Judée, acajou de Chine, févier d'Amérique, figuier, arbre à soie... Ce fut le cas aux écoles Maurice Lacalmontie et Jean Moulin, avenue Julien Bailly, place de Lestang, plaine de Londieu, rues du Griffoul, Paulin Ratier, Gabriel Cayel et Armand Silot.

Pour autant, **les essences locales** (tilleul, érable) **ne sont pas délaissées**. On les retrouve d'ailleurs sur des projets récents comme le parking des Carmes.

Pour **respecter l'homogénéité de l'alignement existant**, quai Bessières ce sont des platanes qui ont été replantés. Même chose au Foirail avec le remplacement d'un micocoulier.

Plusieurs arbres, d'essences différentes, ont été plantés sur la plaine de Londieu.



## Vite dit

### RÉNOV'OCCITANIE

#### La rénovation énergétique accessible à tous

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Région a mis en place un service public pour la rénovation énergétique des logements. **Sa mission : accompagner les ménages dans la réalisation de leurs travaux visant à réduire leur consommation d'énergie.** Ce dispositif repose sur un réseau de 32 guichets Rénov'Occitanie répartis sur tout le territoire régional, dont un dans le Lot mis en place en partenariat avec le Département et les intercommunalités.

**Rénov'Occitanie s'adresse à tous les ménages lotois, quels que soient leurs revenus et propose un accompagnement personnalisé, de la conception à la réalisation des travaux.** Ce dispositif vient en complément des dispositifs de l'ANAH qui s'adressent uniquement aux ménages ayant des revenus modestes et des opérations d'amélioration de l'habitat (PIG / OPAH).

Le guichet Rénov'Occitanie Lot vous propose un conseil neutre et gratuit et vous informe sur les financements possibles. Il s'appuie sur l'expertise des opérateurs présents dans le Lot : ADIL, Quercy Energies, Soliha, CAUE.

#### Guichet Rénov'Occitanie Lot : un seul contact

N° Vert : 0800 08 02 46 (appel gratuit) / Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h - Le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 16h30

Plus d'infos : [www.lot.fr/renov-occitanie-lot](http://www.lot.fr/renov-occitanie-lot)

### LA VULNÉRABILITÉ DE VOTRE BIEN FACE AUX INONDATIONS

#### Diagnostic gratuit et personnalisé

Posséder ou occuper un bien en zone inondable nécessite de se préparer à l'éventualité d'une inondation. Des mesures de protection sont possibles. Le diagnostic de réduction de la vulnérabilité cible ces solutions adaptées aux risques et lorsqu'il s'agit de travaux, permet d'obtenir des aides jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian (SmbCLm) œuvre pour la réduction et la prévention des risques d'inondation.

Depuis septembre 2019, sur la volonté de la Ville de Figeac, est menée une opération de diagnostics de réduction de la vulnérabilité aux inondations.

Elle propose, à tout propriétaire de bâtiments exposés aux crues, de faire établir gratuitement un bilan des risques et des dégâts associés. Lorsqu'elles sont envisageables, des solutions de protection ou de réduction des risques sont proposées. Il peut s'agir de dispositifs qui empêchent l'eau de rentrer dans le bâti (batardeaux, clapets anti-retour, ...) ou de mesures limitant les dégâts (rehausse du réseau électrique, pompe d'évacuation, ...).

La mise en œuvre de ces solutions n'est pas obligatoire. En revanche, la réalisation du diagnostic permet aux bénéficiaires de prétendre à des subventions de l'Etat pour acquérir le matériel et faire réaliser les travaux.

Vous souhaitez participer à cette opération ?

Un formulaire d'inscription est téléchargeable sur [www.celelotmedian.com](http://www.celelotmedian.com).  
A retourner au Syndicat : 35 allée V. Hugo / [riviere@celelotmedian.com](mailto:riviere@celelotmedian.com) / 05 65 11 47 65.



Ces derniers mois, la culture a beaucoup souffert. Plutôt que de se résigner, la Ville de Figeac a fait le choix politique de soutenir la culture et ses acteurs et d'offrir un été culturel intense, une opulence d'événements culturels, de moments de convivialité et de rencontres aux habitants, à leurs familles et aux vacanciers. « Figeac Le Festin », c'est l'idée de donner à voir, en un seul coup d'œil, la richesse et la variété de l'offre culturelle à Figeac durant l'été (de juin à septembre). Avec un maître-mot : l'envie de se retrouver !

**Toutes les manifestations**, qu'elles soient portées par les équipes de la collectivité, par l'Astrolabe du Grand-Figeac ou initiées par des partenaires privés (libraires...) comme associatifs, sont regroupées sous la bannière « Figeac Le Festin ». Cette initiative traduit la volonté municipale de rassembler, de proposer chaque année un thème fédérateur pour créer l'événement autour de la saison culturelle estivale.

**À PARTAGER SANS MODÉRATION !**

**Cette année, seront au menu du Festin** : le Festival de Théâtre, les Rencontres Musicales de Figeac, le musée Champollion-les Ecritures du Monde avec deux expositions temporaires « *Dongba, des pictogrammes Naxi à l'art contemporain* » et « *5 ans d'acquisitions, 2015-2020* », l'exposition du service Patrimoine « *Charles Boyer de Figeac à Hollywood* », les Rencontres cinéma

Charles Boyer, l'installation des trois planètes (Museum of the Moon, Gaïa et Mars) de Luke Jerram, les visites guidées et ateliers pour enfants, les séances cinéma en plein air, les concerts des Mardis de l'été, les marchés nocturnes, les festivités du 14 juillet, les animations de la médiathèque, une rencontre-lecture avec Les Nuits et Jours de Querbes, Les Mercredis du Livre en Fête et d'autres belles surprises...Quelques nouveautés sont encore à l'étude : des temps forts au Surgié et une rentrée en Fanfares !

**La programmation (\*) sera bientôt disponible sur le site internet de la Ville, celui de l'Office de Tourisme et depuis un QR Code à flasher sur les affiches** visibles sur le territoire communal dès la mi-mai...

Pour plus de réactivité, pouvoir réajuster la programmation en fonction des conditions sanitaires et respecter l'environnement, la Ville a privilégié les supports numériques au support papier. L'Office de Tourisme pourra néanmoins renseigner toute personne en faisant la demande et

extraire sur papier les animations à la journée ou à la semaine. Alors réjouissez-vous, avec « Figeac Le Festin » il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et à tout moment !

*(\*) La tenue de ces manifestations est encore suspendue aux autorisations officielles. Les organisateurs se tiennent prêts et appliqueront évidemment les mesures sanitaires en vigueur.*



**RENDEZ-VOUS  
AUX JARDINS**

**Du 4 au 6 juin**



Eveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse des jardins, tels sont les objectifs de la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins », portée par le ministère de la Culture. **Si les conditions sanitaires le permettent, la 18<sup>ème</sup> édition devrait avoir lieu du 4 au 6 juin autour du thème « La transmission des savoirs ».**

Dans ce cadre, la Ville de Figeac (service Patrimoine et service Espaces Verts) élabore actuellement une programmation en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin Célé-Lot médian et l'association Declam'.

**La réflexion s'articule autour d'une thématique : des jardins au fil de l'eau.** L'idée est de concentrer les animations autour de l'aire de pêche et de détente du Chemin du Moulin de Laporte, aménagée il y a quelques mois. Parmi les rendez-vous envisagés : une visite du jardin partagé de La Poudrière, une visite des serres municipales, une rencontre au verger pédagogique de La Curie, des visites guidées du centre historique sur le thème « Le végétal dans l'architecture figeacoise », des visites guidées en canoë, des lectures...

**Vite dit**

**LE MUSÉE SORT DE SES MURS !**

**Un jeu de piste à suivre en famille**



© Services Musées de la ville de Figeac

En attendant une réouverture prochaine des lieux culturels, l'équipe du musée Champollion-Les Écritures du Monde se creuse la tête pour garder le lien avec son public. Depuis début mars, un jeu de piste autour de la maison natale de Jean-François Champollion est proposé aux petits et aux grands pour tester leurs connaissances sur le célèbre déchiffreur des hiéroglyphes, sur l'Égypte antique ou encore sur les écritures du monde.

Installés derrière des vitrines situées de la place Champollion à la rue Séguier en passant par la place des écritures, 7 panneaux illustrés permettent de redécouvrir le musée et ses collections.

Ils sont en accès libre tous les jours et en place jusqu'au mois de juin.

Alors n'hésitez pas !

Retrouvez le plan d'accès aux 7 panneaux sur [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr), à l'accueil du musée (du mardi au samedi de 14h à 17h30) et à l'Office du Tourisme.

Renseignements : 05.65.50.31.08 / [musee@ville-figeac.fr](mailto:musee@ville-figeac.fr)

**FOIRE EXPOSITION 2021**

**La 25<sup>ème</sup> édition se prépare !**

Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, le comité d'organisation de la Foire Exposition travaille depuis plusieurs mois à la préparation de l'événement qui devrait se tenir du 15 au 19 septembre 2021. Et pour cette 25<sup>ème</sup> édition, un thème d'actualité et fédérateur : « **La préservation de la planète** ».

Christian Caudron et toute son équipe peuvent compter sur le soutien et l'expérience de l'ancien président du comité, Serge Richard. Ensemble, ils ont déjà élaboré le plan de la manifestation qui pourra accueillir 120 exposants durant cinq jours (dont une nocturne). Nouveauté, la disposition des stands sur le Foirail qui a été revue afin de créer un circuit où les visiteurs devront passer devant chaque exposant et répondre ainsi à une demande de leur part.

Mi-mars, sur les 100 exposants de la dernière édition contactés, 72 avaient déjà donné une réponse favorable. « *Nous avons eu quelques réponses négatives (...) les gens sont frileux en raison de la crise sanitaire. Mais beaucoup disent qu'ils ont besoin de faire cette Foire et de se relancer. Nous avons aussi des contacts avec de nouvelles entreprises* » témoigne Astrid, la secrétaire recrutée en début d'année pour gérer toute la partie administrative.

Les organisateurs, qui suivent l'évolution des contraintes sanitaires en lien avec la Sous-préfecture, se sont donnés jusqu'au 30 juin pour prendre une décision définitive quant au maintien de la Foire. Pour l'heure, ils se veulent optimistes.

Contact avec les exposants, démarchage des traiteurs pour assurer la restauration sur place, ils travaillent activement au programme d'animations qui, on le sait, participe grandement à attirer à la fois les exposants et les visiteurs. Déambulation d'échassiers, réalité virtuelle ou encore sensibilisation par le rire à travers des scénettes, les animations seront toutes en lien avec la thématique de la défense de l'environnement.

Côté organisation, Christian Caudron et son équipe compte sur la mobilisation de nombreux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact : 07 50 70 17 74  
[foirexpofigeac@orange.fr](mailto:foirexpofigeac@orange.fr)

# Participez à la vie de votre cité...

En téléchargeant l'application Vooter !

Renforcer le lien avec les citoyens et favoriser la démocratie participative sont des engagements forts de la municipalité. C'est pourquoi la Ville de Figeac s'est dotée en octobre 2017 d'un outil innovant, l'application Vooter.



**Gratuite et anonyme, cette application permet à chacun, depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, de donner son avis sur des questions qui touchent au quotidien, sur les réalisations et projets menés par la municipalité à travers des consultations et de s'informer sur l'actualité locale grâce à des cartes informatives.**

A ce jour, **529 personnes** sont inscrites sur l'application et réparties comme suit :

- 41% sont des femmes et 39% des hommes (20 % n'ont pas renseigné la rubrique)
- 5% ont entre 15 et 25 ans, 12% entre 25 et 35 ans, 18% entre 35 et 45 ans, 14% entre 45 et 55 ans, 15% entre 55 et 65 ans, 11% entre 65 et 75 ans, 2% entre 75 et 85 ans (23% n'ont pas renseigné la rubrique)

Depuis la mise en place, **9 consultations** ont été proposées sur différentes thématiques :

alimentation, espaces verts/aires de détente, communication, transport urbain, loisirs, bulletin municipal, patinoire, journée citoyenne, Action Cœur de Ville (décliné en 4 volets : mobilité, espaces publics, habitat, centre-ville). Les résultats sont ensuite disponibles sur le site de la Ville.

**La dernière consultation, lancée il y a quelques jours, concerne l'opération des chèques cadeaux bonifiés** par la Ville, en partenariat avec l'association Figeac Cœur de Vie. N'hésitez pas à y répondre !

En parallèle, **64 cartes informatives** ont été proposées, principalement pour relayer des manifestations culturelles ou sportives.

En participant aux consultations, vous exprimez votre opinion, prenez part à une décision collective et devenez acteur dans la vie de votre cité. **Vos réponses permettent également aux élus d'ajuster au mieux les politiques municipales.**

## Une application citoyenne

- **Simple** : une navigation claire et intuitive, accessible à tous
- **Rapide** : quelques secondes suffisent pour donner votre avis ou consulter votre communauté
  - **Ludique** : une application moderne et unique, au service de la cohésion
- **Pratique** : au plus proche de vous, Vooter est accessible où vous voulez, quand vous voulez
  - **Transparente** : des questions et des informations pertinentes de votre quotidien
  - **Confidentielle** : l'anonymat est garanti



vooter.

### 1 Téléchargez

l'application Vooter depuis votre smartphone ou votre tablette



ou connectez-vous en ligne sur [vote.vooter.co](http://vote.vooter.co)

### 2 Connectez

Créez votre compte



et acceptez les notifications push



### 3 Rejoignez

vos groupes par géolocalisation

**FIGEAC MA VILLE**

ou en entrant le code groupe

**Figeac46100**

### 4 Votez !

Exprimez-vous





# Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

## Participation Citoyenne

Malgré la pandémie, la majorité de notre Conseil Municipal a tenu à présenter les modalités de mise en œuvre du futur Conseil Consultatif Citoyen.

Pour une représentation équitable de chacun, un tirage au sort sera effectué à partir des listes électorales, avec une parité intégrale.

Des représentants associatifs seront également tirés au sort à partir de la liste des associations Figeacoises.

Élaborées en commission (où toutes les sensibilités sont représentées), discutées en commission plénière du Conseil, puis votées en Conseil Municipal, les modalités de composition de ce Conseil ont été arrêtées.

Ce Conseil Consultatif sera installé dès que les conditions réglementaires et sanitaires le permettront.

Une formation, notamment sur l'élaboration des budgets municipaux, sera dispensée à ses membres.

Dans ses premières séances de travail, ce Conseil, comme toute Commission extra-municipale, devra établir ses propres règles de fonctionnement.

L'application Vooter, mise en place depuis plusieurs années, est un outil qui permet à tous ceux qui le désirent de donner leur avis sur des questions municipales, et sa réactivité est facilitée par la dématérialisation, mais il manquait une instance représentative (ce que ne sont pas les sondages via les réseaux sociaux) et légitime.

Ce sera chose faite avec la création de ce Conseil.

De nombreux sujets pourraient être traités si le Conseil le souhaite : un avis sur le budget municipal, à l'instar de l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental Régional sur le budget de la Région, mais aussi un avis sur la gestion de l'eau ou sur des projets de quartier.

Il ne s'agit pas de se substituer aux membres du Conseil Municipal, qui gardent le pouvoir de décision que leur a conféré l'élection au suffrage universel, mais bien d'éclairer le choix des élus.

**Le Maire : André Mellinger**

**Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.**

**Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Nathalie Faure, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille et Hélène Gazal.**

# Élus Figeac Autrement

## Bientôt un an !

En mars 2020 avait lieu le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales. Puis ce furent les mesures de confinement, avant le 2<sup>nd</sup> tour en juin. Voilà donc près d'un an que nous siégeons à présent en tant que conseillers municipaux de la Ville de Figeac.

Quel bilan tirer de ce début de mandat? Premier constat : être élus minoritaires nécessite une grande motivation. En effet, nous pourrions être découragés face au manque d'écoute dont nous bénéficions régulièrement au sein de cette instance dite pourtant démocratique ainsi que dans les commissions de travail. Préparant en amont les dossiers, nous exprimons des interrogations, des critiques mais sommes aussi forces de propositions.

Il est de notre rôle notamment d'inciter à plus de réactivité face à la crise économique que traverse le territoire. De même, nous intervenons en absence de stratégie ou lorsque des décisions nous paraissent inadaptées : manque d'ambition du programme « Action Coeur de Ville », financement disproportionné du domaine du Surgié, perte de

poinds de la ville-centre au sein du Grand Figeac...

Cette approche pro-active dérange et déstabilise mais nous nous réjouissons que par moment elle porte également ses fruits: expérimentation de la piétonisation l'été dernier dans le centre, bonification par la mairie de chèques-cadeaux, revalorisation des escaliers du Calvaire et du quai Bessières.

Nous formulons donc l'espoir qu'en cette 2<sup>nd</sup>e année de mandat nous ayons d'autres opportunités d'être entendus dans l'esprit constructif qui nous anime et dans l'intérêt des Figeacois.

**Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.**

---

# Élus Vivre Figeac

## Une question de priorités

La crise actuelle nous impose de choisir : faire différemment ou s'en servir pour justifier un repli frileux et sclérosant. La majorité municipale a choisi : conforter l'opacité de son fonctionnement et son peu d'intérêt pour les citoyens et leurs représentants élus.

Les exemples sont nombreux. Présentation à la population et en conseil municipal de projets déjà validés (Action Cœur de Ville, effacement du barrage du Surgié, ...). Refus sous de faux prétextes techniques de retransmettre en direct les Conseils

Municipaux ou de faire participer les élus minoritaires à la réflexion sur le PLUi. Pas de Figeacoises et Figeacois associés à la réflexion sur la mise en place d'un Conseil Consultatif Citoyen. Un débat municipal sur le pacte de gouvernance avec le Grand-Figeac obtenu de haute lutte.

Domage, plus que jamais la recherche de l'intérêt collectif et la mobilisation de tous devraient être prioritaires.

**Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.**

---

# Élu Vivre Demain

Chères Figeacoises, chers Figeacois, mes parutions dans ce Bulletin Municipal ont été sporadiques. Perte d'information sur les dates de remise des textes. Spam ou pas, ce fut ainsi. Mon expression est limitée à « 472 caractères, espaces et ponctuation comprise ». C'est un excellent entraînement à l'art de la synthèse. Alors, suivez-moi sur la page FB @FigeacDemain. On y parle de #FranceRelance et autres sujets importants pour notre territoire. Prenez soin de vous !

**Le conseiller municipal : Pascal Renaud**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# GRAND FIGEAC

Terre d'avenir



RECONDUIT SON PROGRAMME

**HABITER**  
le GRAND-FIGEAC



**PROPRIÉTAIRE**  
BAILLEUR OU OCCUPANT ?

BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS  
POUR DES TRAVAUX  
DE RÉHABILITATION

LE GRAND-FIGEAC MOBILISE  
DES FINANCEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

 [www.grand-figeac.fr](http://www.grand-figeac.fr) / 05 32 09 54 80

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

la Boussole  
des Jeunes

## LA BOUSSOLE DES JEUNES

15 - 30 ans

► Démarches

► Accompagnement

► Recherche

► Accès aux droits

► Aides financières  
et administratives



Je cherche un service près de

Commune ou code postal

Rechercher

Rencontre un  
professionnel près de  
chez toi, pour trouver un  
emploi, un métier, une  
formation, un logement...

► [boussole.jeunes.gouv.fr](http://boussole.jeunes.gouv.fr)



# LE BUS FIGEAC

NOUVEAU



zenbus

Votre réseau  
est sur Zenbus

AVEC ZENBUS,  
GEOLOCALISEZ VOTRE BUS  
EN TEMPS REEL !



Available on the  
App Store

GET IT ON  
Google Play

# Payez par mobile Stationnez plus facile !

Choisissez la zone et la durée  
C'est réglé !



  
[paybyphone.fr](http://paybyphone.fr) 01 74 18 18 18 (Appel local)

Téléchargez dans  
l'App Store

GET IT ON  
Google Play





**GÉRARDIN ÉLAGAGE**

Toutes tailles / Abattage  
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN  
46100 BÉDUER  
06 67 93 06 90  
damiengerardin@hotmail.fr



**MENUISERIES GANGA**  
FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,  
portails, clôtures  
**PVC / ALU**  
Isolation des combles

**ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ**  
Tél. 05 65 40 18 36  
Mobile 06 29 34 08 20

[menuiserie-pvc-alu.com](http://menuiserie-pvc-alu.com)



*Tchin Tchin*  
VERRES PROGRESSIFS

**VOTRE 2<sup>ÈME</sup> PAIRE  
AVEC VERRES PROGRESSIFS  
POUR 1€ DE PLUS\***

*De près comme de loin,  
c'est parfait!*

**ALAINAFFLELOU**  
Découvrez nos collections sur [afflelou.com](http://afflelou.com)

\* Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus - d'une seconde paire de lunettes à votre vue équipée de verres progressifs, identiques à ceux du 1er équipement, hors options (un verre identique hors options étant un verre de même géométrie et de même verrier, organique CR39 blanc, non traité). Jusqu'au 31/12/2021. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Décembre 2020. RCS Paris 304 577 794.

**FIGEAC - 9, Place Vival**  
Tél. 05 65 10 61 61

**ALAINAFFLELOU**



GOOD MORNING!

Sugar Espresso

**APRODIA SERVICE**  
Groupe Aprodia

Aprodia Service, votre spécialiste en  
**Distribution Automatique**

12 Parc d'activités de Lafarrayrie 46100 Figeac

☎ 05 65 34 23 66

**f** Aprodia  
Rejoignez-nous!

[www.aprodia.com](http://www.aprodia.com)